

4.32 Les Breuleux, ch. du Crâtan 6. Charpente à poteaux de 1561<sup>4</sup>. (J. Bélat)



chairs y accédaient directement depuis l'extérieur par une rampe établie au nord. Cette travée est bordée au sud-ouest d'une série d'ouvertures pratiquées dans le sol, permettant d'alimenter les râteliers de l'écurie. Au nord-est, le sommet de la voûte, qui empiète sur l'espace du fenil, est précédé par les *rondelats*.

La charpente de 1561<sup>4</sup>, entièrement noircie par la fumée, est constituée de trois rangées de trois à cinq poteaux (cinq là où les cloisons extérieures sont en bois), orientées du nord-ouest au sud-est (fig. 4.32). Ces poteaux, dont certains s'élèvent depuis le sol, sont formés de plusieurs éléments superposés, soit pour des raisons d'usage, soit par manque de bois suffisamment longs lors de la construction. Des faux-entrants et des faux-arbalétriers relient et contreventent les poteaux. Des liens de panne et des aisseliers rigidifient les angles et stabilisent l'ensemble. Les poteaux qui soutiennent la panne faitière sont maintenus dans leur partie supérieure par deux contrefiches parallèles aux versants et un lien de panne. Les pièces s'assemblent à tenon et mortaise, à mi-bois et à demi-queue d'aronde, le tout étant chevillé avec quelques renforts en fer. Les chevrons, disposés de façon rayonnante, supportent le voligeage sur lequel étaient anciennement posés les bardeaux.

#### Appréciation

La ferme Erard, aux Breuleux, est un exemple remarquable de ferme à quatre pans dont le logis ne s'étend que sur un niveau. Elevée en maçonnerie et bois, elle a été peu modifiée dans sa structure et conserve divers éléments des années 1560 (cuisine voûtée, *rondelats*, corridor, charpente...). En outre, grâce au témoignage de Madeleine Erard, propriétaire, on peut comprendre le cadre de vie d'une famille d'ouvriers-paysans des Franches-Montagnes dans les années 1950-1970.

*Monographie de ferme (anciennement)  
à trois pans: la ferme Jourdain aux Genevez,  
Bas du Village 35*  
(fig. 4.33 à 55)

Localisation, historique,  
datation, transformations

Le village des Genevez, dans le district des Franches-Montagnes, se situe à une altitude variant de 1036 à 1061 m. Au Moyen Âge, l'abbaye voisine de Bellelay y possède de vastes territoires incultes. En 1381 apparaît la première mention de cette localité qui, jusqu'en 1793, fait partie de la courtine de Bellelay.<sup>19</sup> La qualité de ses pâturages favorise l'élevage du bétail et la fabrication du fromage, dont la fameuse Tête de moine, appelée fromage de Bellelay avant la Révolution.<sup>20</sup> Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'industrie horlogère exercée à domicile s'implante dans la région et permet aux paysans d'améliorer leur quotidien.<sup>21</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une usine d'horlogerie s'établit aux Genevez qui compte alors 733 habitants. En 1983, la superficie de la commune, couvrant 1364 hectares, comprend 38 % de prés et de champs, 28 % de pâturages, 30 % de forêts, 2 % de terres improductives et 2 % de terrains bâtis.<sup>22</sup> A cette époque, il y a 475 habitants et 48 exploitations agricoles. En 2007, ce premier chiffre s'élève à 503.

La ferme Jourdain est implantée dans la partie inférieure du village, sur une petite éminence en bordure de la route qui conduit à Bellelay. Elle est entourée d'autres édifices relativement anciens, dont la ferme au Bas du Village 34a, à l'est, couverte d'un toit à trois pans, qui présente de nombreuses similitudes avec elle.

Les analyses dendrochronologiques ont livré la date de 1600<sup>4</sup>, tandis que les lambris de la chambre de séjour méridionale sont légèrement postérieurs à 1770.<sup>23</sup>

Sur le plan cadastral de 1853, la maison présente son plan actuel et appartient à Nicolas Voirol fils. Elle s'accompagne d'un grenier isolé aujourd'hui disparu.

Au XX<sup>e</sup> siècle, peut-être après le fameux cyclone de 1926, le troisième pan à l'ouest est supprimé et le pignon reconstruit en plots d'aggloméré, la toiture étant désormais à deux pans. Au XX<sup>e</sup> siècle également, une nouvelle cuisine est aménagée au nord de l'ancienne, avec l'agrandissement ou le percement d'une baie horizontale dans la façade occidentale pour l'éclairer plus

4.33 Les Genevez, ferme Jourdain, Bas du Village 35. Plan du rez-de-chaussée. (N. Gogniat)

généreusement. Jusqu'en 1989, la bâtisse est aux mains de Madeleine Jourdain (1910-1989), restée célibataire.<sup>24</sup> A son époque, la cuisine voûtée est utilisée comme fumoir et les villageois y apportent leur viande à fumer, celle de dix porcs y prenant place aisément.

Après le décès de Madeleine Jourdain, la ferme est rachetée par le Musée rural des Genevez qui doit cependant s'en défaire en 1999. Après avoir appartenu à Alfred Berberat, du Bois-Reberez-Dessus, elle est vendue à Raoul Jallon en 2004, qui la transforme jusqu'en 2007 afin d'aménager un nouvel appartement dans la partie située au nord de la cuisine voûtée. En 2012, la maison est de nouveau à vendre.

#### Description : extérieur

La ferme Jourdain forme un rectangle d'environ 25 m sur 18 m, irrégulier à l'ouest, la façade présentant un léger biais de

ce côté (fig. 4.33). Le faite du toit suit une orientation est-ouest, les façades principales, en gouttereau, se trouvant au nord et au sud, avec un faible décalage (nord-ouest/sud-est) dont nous ne tiendrons pas compte dans nos descriptions. L'habitation, probablement conçue pour abriter deux familles vue son ampleur, occupe la partie occidentale, les locaux d'exploitation étant relégués à l'est (fig. 4.40 et 41).

L'édifice s'élève sur deux niveaux sous un toit à deux pans couvert en tuiles mécaniques, ces dernières ayant remplacé les anciens bardeaux, visibles par endroits sous la couverture. Jadis, un troisième pan coiffait le mur occidental. Les murs sont en maçonnerie de moellons de calcaire partiellement équarris, à l'exception du pignon occidental, en plots de béton. Un ancien crépi à la chaux recouvre l'ensemble, à part à l'ouest où il a été refait au ciment.

La façade sud comprend les baies du logement à l'ouest, suivies des accès piéton et charretier du *devant-buis*, flanquant le pont de grange (fig. 4.38 et 40). Au rez-de-chaussée du logis,

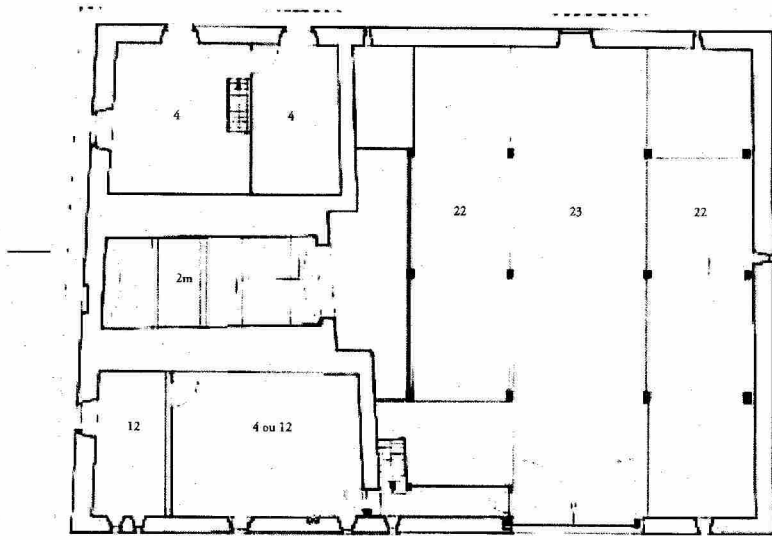
4.33



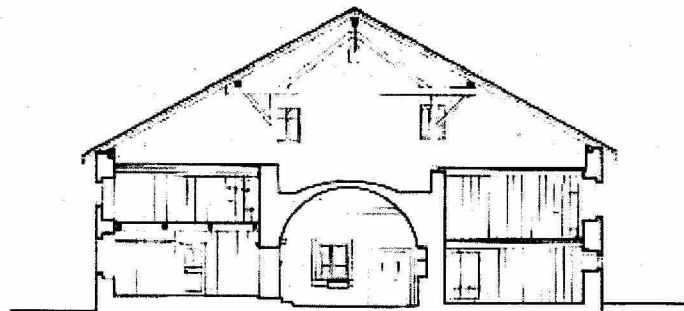
4.34 Les Genevez, Bas du Village 35. Plan du premier étage. (N. Gogniat)

4.35 Les Genevez, Bas du Village 35. Coupe transversale sur le logement. (N. Gogniat)

4.34



4.35

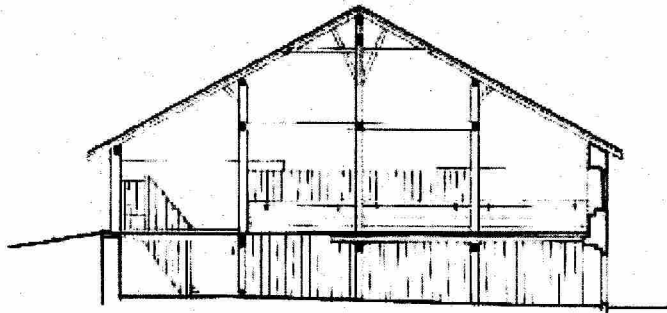


4.36 Les Genevez, Bas du Village 35. Coupe transversale sur les locaux d'exploitation. (N. Gogniat)

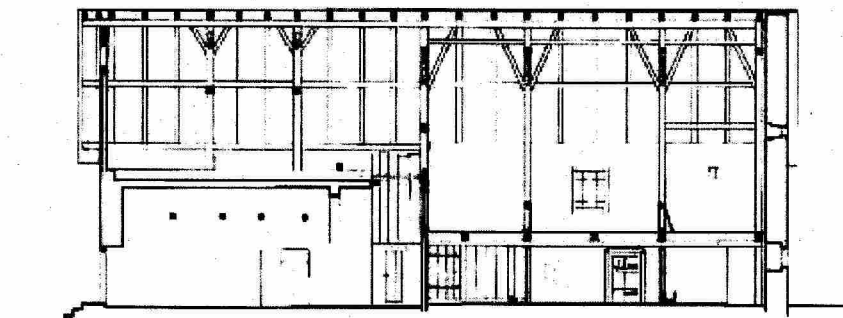
4.38 Les Genevez, Bas du Village 35. Façade sud. (N. Gogniat)

4.37 Les Genevez, Bas du Village 35. Coupe longitudinale. (N. Gogniat)

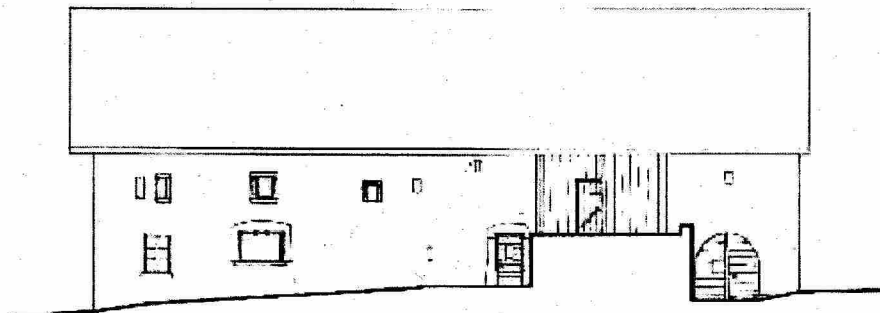
4.36



4.37



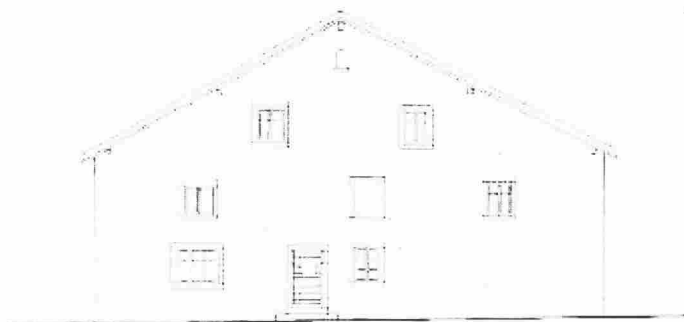
4.38



- 4.39 Les Genevez, Bas du Village 35. Façade ouest. (N. Gogniat)
- 4.40 Les Genevez, Bas du Village 35. Façade sud. (J. Bélat)
- 4.41 Les Genevez, Bas du Village 35. Façades ouest et sud. (J. Bélat)

- 4.42 Les Genevez, Bas du Village 35. Façade nord. (J. Bélat)
- 4.43 Les Genevez, Bas du Village 35. Façade nord, porte d'écurie ornée de besants ou de boules apotropaïques. (J. Bélat)

4.39



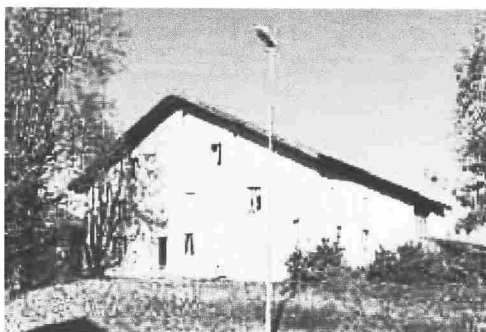
4.40



4.42



4.41



4.43



4.44 Les Genevez, Bas du Village 35. Pignon est. (J. Bélat)

une fenêtre oblongue à encadrement taillé d'une gorge, anciennement subdivisée par deux meneaux, correspond au *poille*, tandis qu'une ouverture plus récente, sans chambranle, donne sur le *cabinet* adjacent. Au-dessus, une série de percements étroits, à encadrement chanfreiné ou mouluré, éclairent et ventilent les deux pièces de l'étage et les locaux d'exploitation.

L'accès piéton du *devant-huis* possède un encadrement chanfreiné avec un motif en quart-de-rond à la jonction entre le linteau et les piédroits, celui pour les chars, en anse de panier, étant élevé en blocs de calcaire grossièrement taillés. La porte de la grange haute, oblongue, a conservé une ancienne menuiserie à deux battants dont l'un, articulé, intègre une porte piétonne et un guichet d'aération (fig. 4.54). Les planches verticales sont maintenues par des traverses chevillées pivotant sur des gonds en bois.

La façade pignon du logis, à l'ouest, est celle qui a été le plus modifiée (fig. 4.39 et 41). Dominant la rue du village, située en contrebas, elle donne jour par une série de baies rectangulaires dont la plupart ont un encadrement en ciment, ou simplement recouvert de ce matériau. Ainsi, il est difficile de savoir si le chambranle mouluré de l'entrée de la cuisine est ancien ou non. La façade nord aligne une série de portes à encadrement rectangulaire en calcaire chanfreiné, donnant respectivement accès au logement, par l'intermédiaire d'un couloir, à la travée servant de cave et aux deux étables (fig. 4.42). Le linteau de la porte de l'écurie orientale s'orne de deux demi sphères en relief, les vestiges de deux motifs similaires étant visibles au sommet des piédroits (fig. 4.43). Il s'agit soit de boules apotropaiques, destinées à protéger la maison en écartant le mauvais sort (cf. p. 383-384), soit de simples besants.

Les fenêtres de la façade nord présentent toutes un chambranle rectangulaire en calcaire ou en ciment, tandis que des baies étroites, en forme d'archère, ventilent les anciennes caves et le fenil. À noter les dimensions restreintes du jour qui éclaire l'écurie occidentale.

Le mur pignon oriental n'est percé que de quelques ouvertures de ventilation et des fenêtres relativement récentes, en ciment, de l'écurie (fig. 4.44). À chaque extrémité de cette façade, on distingue une arcade en anse de panier, probable élément de consolidation ou anciennes baies murées postérieurement.

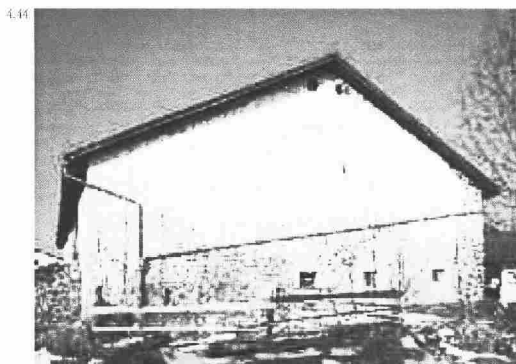
### Intérieur

Comme déjà mentionné, le rez-de-chaussée se subdivise en une partie réservée à l'habitation à l'ouest et une autre à l'est, un peu plus étendue, destinée aux locaux d'exploitation (fig. 4.33).

Le **logement** renferme une vaste cuisine voûtée en position médiane, perpendiculaire au mur pignon occidental, flanquée d'un *poille* et d'une *chambrette* au sud, d'une pièce et d'une cave au nord, ces dernières étant autrefois séparées par un escalier.

La **cuisine**, d'une longueur de plus de 10 m, constitue le fleuron de cette maison (fig. 4.45). La voûte, qui s'étend sur 8 m, avec une largeur de 5 m et une hauteur de 4,2 m, demeure la plus grande du canton du Jura, voire de l'ancien Evêché de Bâle. Élevée en blocs de calcaire entièrement noircis par la fumée, elle montre une césure dans sa construction, à la hauteur du premier tiers. A priori, on songe à un agrandissement ultérieur, côté ouest, mais les maçonneries tant intérieures qu'extérieures, parfaitement homogènes à ce niveau, infirment cette hypothèse. Le cintre utilisé était peut-être simplement trop court pour bâtir la voûte d'un seul jet, à moins qu'il ne s'agisse d'une reprise intervenue après un effondrement partiel.

Quatre perches pour fumer la viande sont prises dans la maçonnerie. À l'est, un arc-doubleau, dont la retombée pénètre dans les murs latéraux, empêchait les étincelles de s'envoler vers la grange. Au-delà de la voûte, les *rondelats* sont parfaitement conservés (fig. 4.46 et 47). L'aire qu'ils couvrent se prolonge au nord par un couloir permettant un accès de ce côté, tandis qu'au sud, elle donne sur le *devant-huis*. Deux belles portes pivotant sur des gonds en bois isolent la cuisine de ces deux espaces. Du côté du *devant-huis*, on pouvait garder la menuiserie ouverte et ne fermer qu'un portillon, afin d'empêcher le bétail de pénétrer dans la cuisine tout en laissant passer l'air et la lumière



4.45 Les Genevez, Bas du Village 35. Cuisine voûtée de 1600<sup>1</sup>. (J. Bélat)

(fig. 4.48). Il est intéressant de constater qu'on pouvait atteindre cette pièce tant depuis le nord que le sud, après avoir traversé un couloir ou le *devant-huis*, sans compter l'accès direct depuis la façade pignon occidentale. Ces entrées multiples renforcent l'hypothèse d'une ferme conçue pour deux familles.

À l'est, la cloison qui sépare la cuisine de l'une des écuries est élevée en madriers verticaux jointifs, blanchis dans leur partie inférieure, datés par analyse dendrochronologique de 1600. Une porte à encadrement en bois, à linteau enjolivé d'une accolade, est percée dans cette paroi (fig. 4.49).

Le sol de la cuisine est couvert à l'ouest de grandes dalles en calcaire (2/3 environ de la surface), révélant des traces de réparations, et d'un simple plancher à l'est, là où l'on était assez éloigné du foyer pour ne plus craindre les risques de combustion.

L'évier en grès céramique, encastré dans l'embrasure de la fenêtre qui flanque la porte d'entrée, date du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le mur nord, une niche subdivisée par une tablette servait à entreposer de la vaisselle ou des victuailles. Près de l'entrée, on voit la bouche de l'ancien four à pain qui a été reconstitué lors de la dernière restauration (2004-2007). La porte qui donne dans la pièce nord a remplacé une ouverture à chambranle en bois située un peu plus à l'ouest et redécouverte récemment. Dans le mur sud, deux anneaux en pierre fixés dans la maçonnerie recevaient le pivot de la potence à laquelle on suspendait la crémaillère et les marmites. Plus à l'est se trouve la bouche du poêle (disparu) de la chambre de séjour méridionale, ainsi qu'une petite armoire murale. Un vaisselier, ou *métra*, peint en vert, est placé au-dessous de l'arc-doubleau de la voûte (fig. 4.46). Une petite



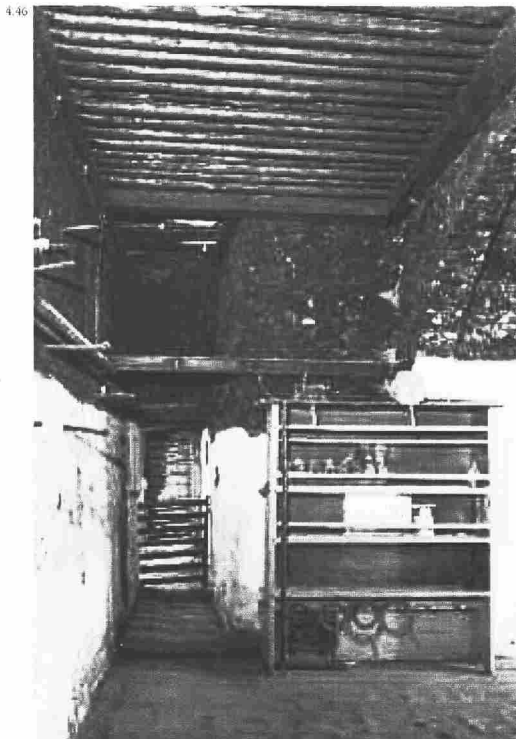
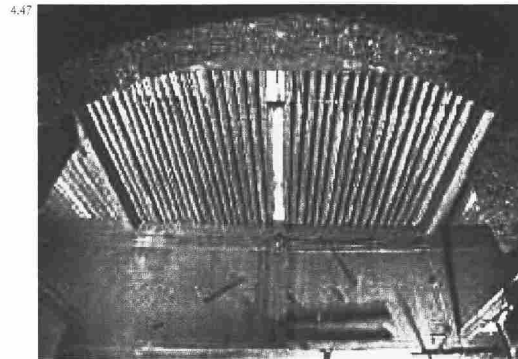
4.46 Les Genevez, Bas du Village 35. Cuisine, plateforme constituée des traditionnels *rondelats* et vaisselier en bois peint (*métra*). (J. Bélat)

4.47 Les Genevez, Bas du Village 35. Cuisine, vue sur les *rondelats*, permettant l'évacuation de la fumée vers la grange. (J. Bélat)

niche noircie par la fumée, destinée à poser un luminaire, est percée dans l'embrasure de l'accès au *poille*.

La belle chambre au sud mesure environ 32,5 m<sup>2</sup> (fig. 4.50). Son sol est recouvert d'un plancher et son plafond constitué de quatre solives sobrement moulurées, soutenant des planches assemblées dans des liteaux relativement récents. Les murs sont partiellement lambrissés de madriers verticaux en épicéa à couvre-joints, posés peu après 1770. A l'ouest, la cloison qui sépare la chambre de séjour du *cabinet* s'agrément d'une corniche sur laquelle on pouvait placer divers objets. Une croix en bois, un tableau religieux (le Christ au tombeau), ainsi que le profil, en négatif, d'un petit bénitier surmonté d'un crucifix, confirment l'importance de la piété populaire dans le canton du Jura.

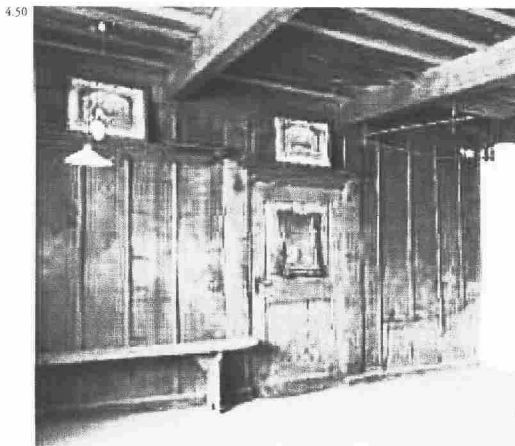
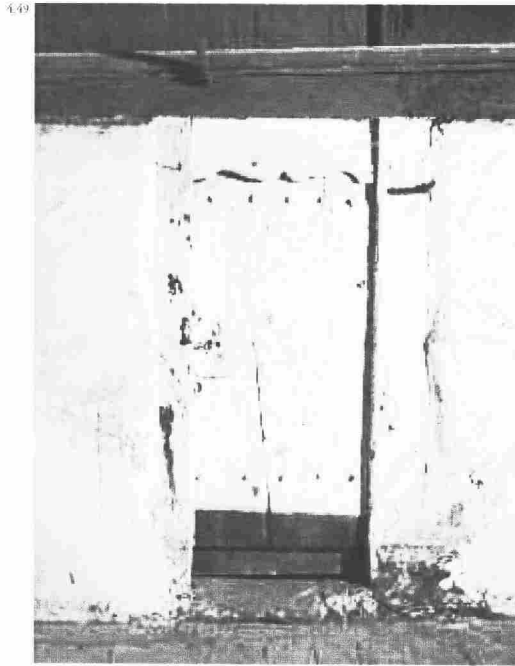
4.48 Les Genevez, Bas du Village 35. Portillon de la porte placée entre la cuisine et le *devant-huis*. (J. Bélat)



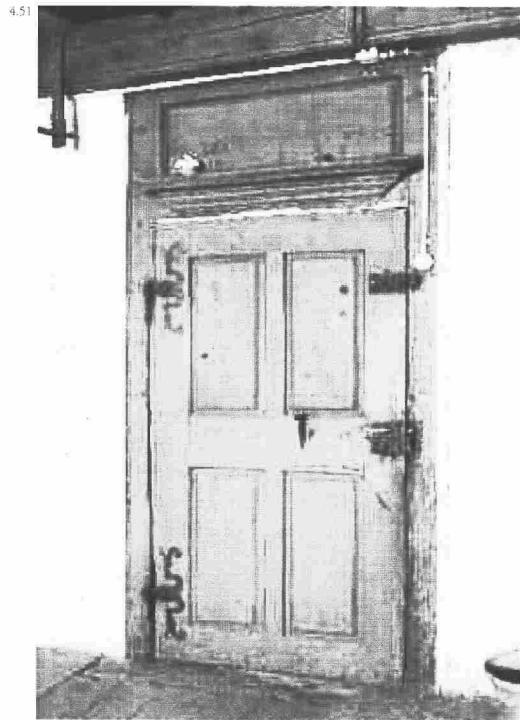


4.49 Les Genevez, Bas du Village 35. Cuisine, paroi orientale, porte de 1600<sup>e</sup> donnant accès à l'une des étables. (J. Bélat)

4.50 Les Genevez, Bas du Village 35. Chambre de séjour sud, avec des lambris des années 1770. (J. Bélat)



4.51 Les Genevez, Bas du Village 35. Chambre de séjour sud, porte maintenue par des pentures en volutes dites à moustache. (J. Bélat)



Le poêle a malheureusement disparu, mais on aperçoit, au-dessus de son emplacement, les perches auxquelles on suspendait le linge à sécher (fig. 4.50). La porte qui s'ouvre sur la cuisine, sommée d'une corniche, possède une menuiserie à panneaux avec de belles ferrures à volutes forgées à la main et un verrou (fig. 4.51). Quant au *cabinet* voisin, à l'ouest, il a été modifié en 1985 lors de l'aménagement d'un WC.

La partie nord de l'habitation devait former jadis un second logement, la cuisine étant utilisée en commun. Au rez-de-chaussée, l'ancienne chambre de séjour et la cave ont été regroupées en un vaste espace servant de cuisine et de salle à manger, avec la construction d'un grand poêle doté d'un four à pain en 2004-2007. A cette époque, l'escalier menant à l'étage a été déplacé dans l'angle nord-est.

A l'étage, le logis abrite deux pièces de part et d'autre de la voûte de la cuisine (fig. 4.34). Au sud, une grande salle,

4.52 Les Genevez, Bas du Village 35. Intérieur du *devant-huis*. (J. Bélat)

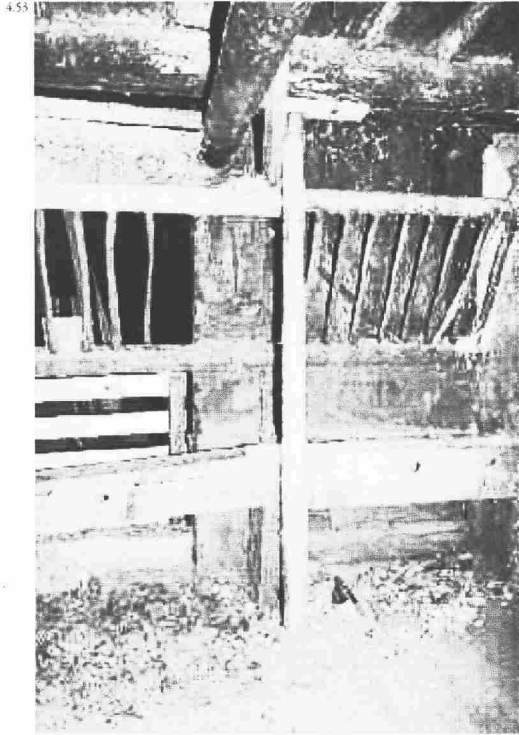
accessible depuis l'escalier du *devant-huis*, était probablement subdivisée à l'origine, comme l'indique une rainure parcourant l'une des solives du plafond. Deux baies assez étroites l'éclairaient, l'une présentant deux petites banquettes dans son embrasure. On ignore la fonction de cet espace, peut-être à usage de chambre à coucher pour de grands enfants ou du personnel temporaire, de lieu de rangement, voire d'atelier. Un petit local adjacent à l'ouest, ventilé par deux petites ouvertures étroites au sud, servait vraisemblablement à stocker du matériel ou des récoltes. À l'ouest, une fenêtre plus généreuse a été percée tardivement.

Au nord de la voûte se trouvent deux chambres, la plus grande, à l'ouest, présentant un beau plafond à couvre-joints restauré en 2004-2007, tandis que la petite pièce voisine a été convertie en salle de bains.

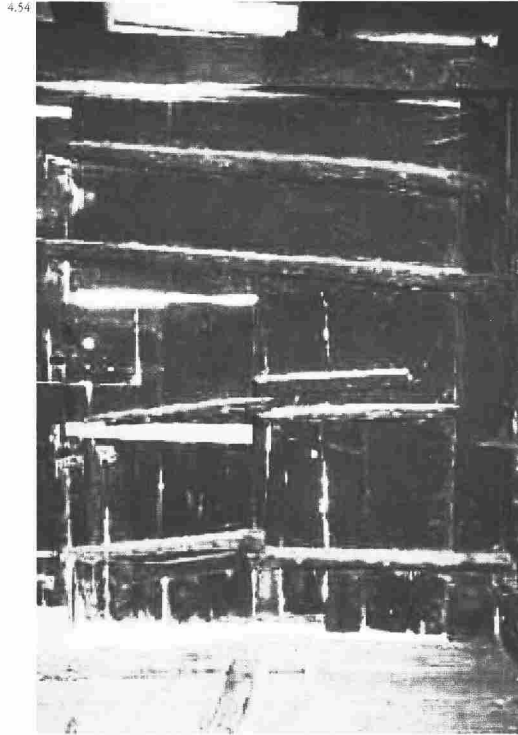
La partie agricole héberge, au rez-de-chaussée, un vaste *devant-huis* parallèle à la façade sud, donnant sur deux écuries transversales situées de part et d'autre d'une travée centrale dont la fonction d'origine n'est pas connue (remise ou bûcher?) (fig. 4.33). Cette dernière servit postérieurement de cave à pommes de terre et une buanderie y fut aménagée en 2004-2007. Ces trois locaux, dotés d'un plafond en madriers particulièrement bas, forment une sorte de grande boîte placée à l'intérieur du bâtiment. L'analyse dendrochronologique a livré la même datation pour cet ensemble, à savoir 1600<sup>d</sup>. Les écuries ont conservé leurs mangeoires en bois, leurs râteliers et leur plancher (fig. 4.53).

Le *devant-huis* est accessible directement depuis la cuisine ou par deux portes extérieures, l'une, rectangulaire, destinée aux personnes, l'autre, plus large et en anse de panier, livrant pas-

4.53 Les Genevez, Bas du Village 35. Intérieur de l'étable orientale, avec des crèches et des râteliers en bois. (J. Bélat)



4.54 Les Genevez, Bas du Village 35. Menuiserie de la porte de grange haute, vue de l'intérieur. (J. Bélat)



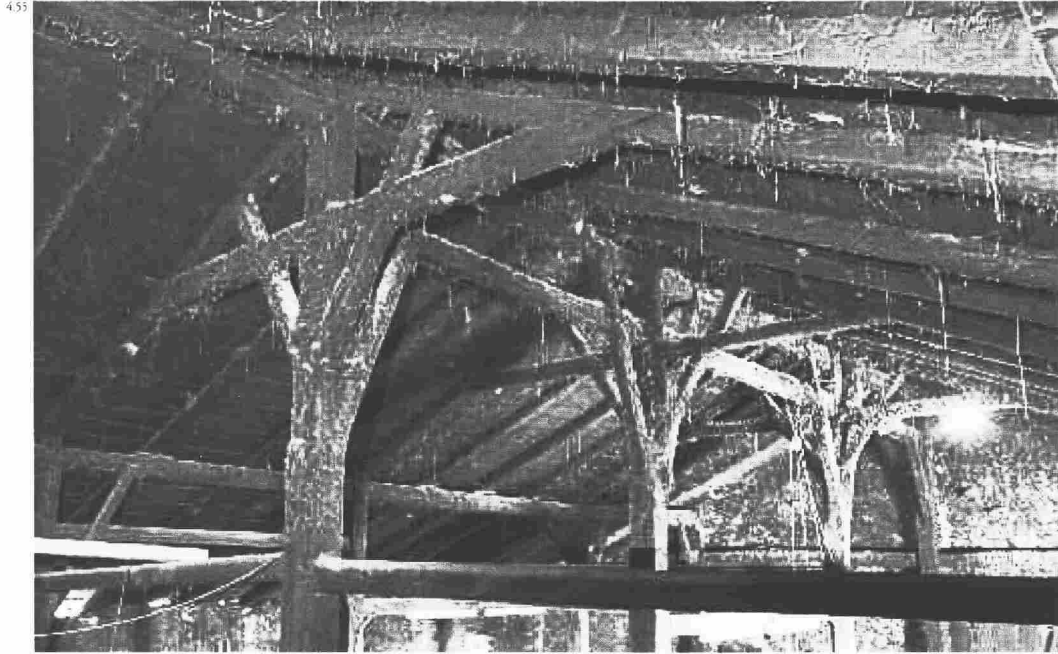
sage au bétail et aux chars. Le sol est recouvert de grandes dalles de calcaire, sauf à l'est où il est bétonné devant un abreuvoir exécuté dans le même matériau (fig. 4.52). La paroi qui sépare les étables du *devant-huis*, datant de 1600<sup>4</sup> également, est formée de larges madriers verticaux assemblés dans des poteaux, toutes les portes, entièrement chevillées, pivotant sur des gonds en bois.

A l'ouest, un escalier particulièrement raide et étroit donne accès à l'étage. A son départ, une petite niche noircie par la fumée servait à déposer une bougie ou un autre luminaire. Cet escalier débouche sur un couloir exigu, parallèle à la façade sud, menant à la grange.

L'étage de la partie agricole abrite la travée de la grange haute, accessible directement depuis l'extérieur, bordée des ouvertures d'alimentation des râteliers des deux écuries (fig. 4.34).

La charpente, de 1600<sup>4</sup>, aligne quatre rangées de trois poteaux à l'est, dans la partie la plus ancienne, la dernière s'appuyant contre le mur pignon (fig. 4.36, 37 et 55). Le nombre de pannes est réduit – une panne faitière, une panne intermédiaire et une sablière par versant – en raison du faible poids des bardeaux. La faitière repose sur les poteaux médians, un entrait placé très haut maintenant l'écartement des chevrons. Cet entrait s'entrecroise avec deux contre-fiches, renforçant le sommet de la structure. Des liens de pente et une sous-faitière rigidifiée par des liens de panne contreventent l'ensemble latéralement et longitudinalement. Les pannes intermédiaires s'appuient sur les poteaux latéraux, reliés par un faux-entrait. Les assemblages s'effectuent principalement à mi-bois, à tenon et mortaise et à demi-queue d'aronde, le tout étant chevillé.

4.35 Les Genevez, Bas du Village 35. Charpente de la partie agricole, de 1600<sup>d</sup>. (J. Bélat)



A l'ouest, une nouvelle charpente formée de deux fermes triangulaires moisées et boulonnées, datant du XX<sup>e</sup> siècle, a remplacé l'ancienne croupe du toit (fig. 4.35).

#### Appréciation

La ferme Jourdain demeure exceptionnelle à plus d'un titre, par sa cuisine voûtée – la plus vaste du canton –, sa datation relativement précoce, autour de 1600, sa chambre de séjour boisée des années 1770, sa charpente et ses étables en grande partie d'origine et son *devant-huis* aux dimensions généreuses. Peu modifiée dans sa structure, elle est également remarquable par la qualité de tous les éléments exécutés en bois (charpente, plafonds, parois, escaliers, menuiseries de portes, gonds...), révélant un savoir-faire assez exemplaire, puisque la plupart d'entre eux ont traversé quatre siècles sans grande altération. Il faut souhaiter que cette remarquable bâtisse soit réhabilitée avec tout le respect qu'elle mérite.

#### *Les fermes à pignon frontal du Haut-Jura*

La zone géographique du Jura se distingue par un nombre important de maisons paysannes dont la façade principale, percée du plus grand nombre d'ouvertures, dont celles du logement, se situe sous le pignon, normalement tourné vers l'aval, avec un faite perpendiculaire aux courbes de niveau du terrain. Cette façade s'oriente de préférence vers le sud (sud-est ou sud-ouest), mais parfois également vers le nord, lorsque la ferme est implantée sur un ubac (versant exposé au nord). Ce type se retrouve dans le Jura bernois, neuchâtelois et vaudois, de même que dans le Jura français.<sup>25</sup> La maçonnerie de pierre domine, mais le pignon, ou seulement son sommet, peut s'élever en planches verticales, formant parfois un encorbellement (fig. 7.2). Les plus anciennes fermes à pignon frontal connues du canton du Jura remontent au début du XVII<sup>e</sup> siècle, telle celle Sous-le-Mont 1 aux Bois, datée 1606, ou celle du Bas du Village